

Strasbourg, le 6 juin 2019

Crédit Mutuel Alliance Fédérale aux côtés des entreprises pour répondre à leurs besoins d'investissement

20 000 entreprises, clientes du CIC et de la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM) peuvent dès aujourd'hui bénéficier d'enveloppes pré-accordées de 50 000 à 2 millions d'euros, pour un total de 1,4 milliard d'euros.

Parce que le développement des entreprises dans les territoires est un enjeu majeur de compétitivité, le CIC et la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM) développent depuis plusieurs années des crédits pré-accordés.

Pour accélérer ce mouvement et dynamiser la croissance des investissements des entreprises françaises, le CIC et la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM) ouvrent une ligne de 1,4 milliard d'euros de crédits pré-accordés. Les enveloppes, d'un montant de 50 000 à 2 millions d'euros, permettront d'accompagner ses clients entreprises. **Au total, 20 000 entreprises clientes pourront bénéficier de ce service**, en vue de répondre sans délai à leurs besoins d'investissement. Eligibles à la gamme de produits « Transition » développée en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), ces prêts bénéficient d'un taux préférentiel destiné à soutenir des projets de transition écologique, innovants ou dans les zones de cohésion de l'Union européenne.

Pour Daniel Baal, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, « *cette offre de crédits pré-accordés s'inscrit en cohérence avec le plan stratégique ensemble#nouveau monde. Elle permettra de renforcer l'offre du CIC et de la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM) à destination des petites, moyennes et grandes entreprises confrontées aux révolutions environnementales, digitales et à la transformation des métiers.* »

ZOOM SUR LES PRETS TRANSITION

Cette offre, qui permet de financer les investissements nécessaires à la transformation de l'entreprise vers une économie plus responsable et plus performante, reflète les valeurs fondamentales de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

La nouvelle gamme « Transition » répond à trois objectifs :

Accélérer la transition écologique des entreprises

Le « Prêt Transition Énergétique » permet aux entreprises de financer des investissements porteurs de gains énergétiques, d'amélioration de la performance énergétique et de réduction des coûts. Les entreprises de tous secteurs peuvent en bénéficier pour effectuer des investissements corporels (matériels, installation, équipements, travaux liés, nouveaux produits), sources de performances énergétiques accrues et à effet écologique positif.

Renforcer la démarche RSE des entreprises

Le « Prêt Transition RSE » permet de financer l'ensemble des investissements, corporels et incorporels, inhérents à la responsabilité sociale de l'entreprise. Il s'adresse aux entreprises ayant engagé une démarche (audit RSE requis) et permet de financer des actions relevant de l'amélioration des conditions de travail des collaborateurs, de l'économie d'énergie, des transports et, au-delà, de toute action bénéfique pour l'environnement.

Accompagner la transformation des modèles économiques

Pour accompagner les clients dans leur démarche de transformation digitale, le « Prêt Transition Numérique » finance des investissements liés à la digitalisation des activités de l'entreprise. Les entreprises peuvent moderniser leurs outils et/ou transformer leur modèle économique avec le numérique, y compris par la création de nouveaux produits ou services utilisant de nouvelles technologies : objets connectés, intelligence artificielle, robotique...

Contact : **Frédéric Monot**

01 53 48 79 57 – frederic.monot@creditmutuel.fr – 4, Rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67 000 Strasbourg

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe les fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre-Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers). La Fédération de Crédit Mutuel Massif Central (Clermont-Ferrand) a exprimé son souhait de le rejoindre le 1^{er} janvier 2020. Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), Targobank, Cofidis, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), CIC Iberbanco. Plus d'information sur le site www.creditmutuel.fr.